L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 JANVIER 1886.

PETITES ANNONCES.

MM. THURBER, dentistes, ont transféré leur cabinet de consultation et de travail des Nos 139 rue Royale et 130 Canal au No 14 rue Baronne. 13 déc—1m

DEMANDES.

ON Demande 15,000 hommes lundi matin avant 8 A. M. S'adresser au capitaine William Kehl, 153 rue Decatur. 10 jan—2f

A LOUER.

A louer.—Une belle résidence No 305 rue Esplanade. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 3sept

A VENDRE.

A vendre—UN POSTE AUX HUITRES, bien achalandé et situé dans le Second District.
Ecrire aux initiales F. B., bureau du journal.
7 janv—6f

BONNE occasion.—GROCERIE à vendre, s'adresser aux initiales J. H. H., bureau de l'ABEILLE. 7 janv—15f

A vendre en totalité ou en partie, l'habitation Monsecour, bien connue, située dans la paroisse Plaquemine, à environ quarante cinq milles plus bas que la Nouvelle-Orléans. Conditions faciles. Pour plus amples détails s'adresser à B. Saloy, No 165 rue Marais, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, Nouvelle-Orléans.
5 jan—1m.

A Vendre—Pour cause de départ—Un Café et restaurant, vis-à-vis du Marché Français, rue Decatur, et ayant une bonne clientèle. S'adresser à F. B. Hernandez, 43 Passage de la Bourse. 17déc—1m

A vendre ou à louer—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siège quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET,
38 Passage de la Bourse.
29nov—

Assurances et Banques.

AVIS.—Bureau de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle Orléans.—Nouvelle Orléans 9 janvier 1886—A l'élection annuelle tenue le 22 décembre 1885 pour les Directeurs de cette Compagnie, le Board suivant a été élu pour servir pendant l'année suivante, à savoir :

E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	M. Vonderbank,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Baber,
Theo. L. Sugg,	S. M. Miller,
Chas. Stiegler,	Geo. Ellis,
C. Trumpy,	O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen,	Ford. Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise,	B. Campiglio,
	Frank Barker.

Et à une réunion du Conseil de Direction tenue le 5 courant, M. Ernest Pragst a été élu Président, M. M. Popovich, Vice-Président et M. P. M. Schneidau, Secrétaire.
P. M. SCHNEIDAU,
Secrétaire.
10jan—5f

Bureau de la compagnie du Canal Carondelet et de Navigation, coin des rues Villere et Toulouse (Vieux Bassin)—Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1885—Conformément aux Sections 8 et 9 de la Charte de cette compagnie, l'assemblée annuelle des actionnaires pour l'élection de 9 directeurs pour l'année prochaine aura lieu au bureau de la compagnie le lundi 18 janvier 1886 de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. HUARD,
Secrétaire.
27déc—27—jan 2 9 16

Banque des Citoyens de la Louisiane—Département de la Banque—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1886.—Avis—L'élection annuelle des directeurs de cette banque pour servir pendant l'année courante, aura lieu à la banque, le LUNDI, 1er jour de février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. TARLETON,
Caissier.
2 jan—1m 3 f p s.

Banque Nationale Mutuelle—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1885.—Une élection de Directeurs pour l'année suivante aura lieu au local de cette Banque, 106, rue du Canal, MARDI, 12 janvier 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL,
Caissier.
13déc—au 12 jan

Bureaux de la N. O. Gaslight Co.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1885.—Conformément à la charte de la New Orleans Gas Light Company, la réunion annuelle des actionnaires pour l'élection de Sept Directeurs pour servir pendant l'année courante, sera tenue au bureau de la compagnie, le MARDI, 12 JANVIER 1886, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Le livre de transfert sera clos à partir du deux au vingt deux janvier.
V. VALLOIS,
Secrétaire.
31déc—à date

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans 15 décembre 1885.—A une réunion régulière du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un DIVIDENDE semi-annuel de TROIS PIASTRES par action a été déclaré et fait payable le VENDREDI 15 janvier 1886.
V. VALLOIS,
Secrétaire.
16 déc—1m

Bureaux du New Orleans City and Lake Railroad Company, No 102 rue du Canal (deuxième étage), Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.—A une réunion régulière du CONSEIL DE DIRECTION, tenue le 9 du courant, un DIVIDENDE TRIMESTRIEL D'UNE PIASTRE ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du LUNDI 11 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos du 1er au 11 janvier.
W. E. LEVERICH,
Secrétaire.
26déc—16f

Bureau du St. Charles Street Railroad Co., coin des rues Carondelet et Hurtième—Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1886—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs qui a eu lieu ce jour, un dividende de UN ET DEMI POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires à partir de Mercredi, 13 janvier 1886. Le livre de transfert sera clos jusqu'au 13 janvier 1886.
V. RIVIERE,
Secrétaire.
9janv—9,10,13

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, Paroisse St-Bernard, 7 janvier 1886.—A une réunion du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, un dividende de TROIS POUR CENT sur le capital de cette compagnie a été déclaré, payable le 15 courant. Les livres de transfert seront fermés le 10 du courant, et tous transferts faits après cette date seront ex-dividends.
J. N. AUGUSTIN,
Secrétaire.
9jan—3f

N. O. 1er janvier 1886.

NOUS, soussignés, avons formé à partir de ce jour une association sous la raison sociale Montagnet, Tremoulet & Cie., dans le but de nous occuper du commerce en gros et au détail du charbon ; bureau : 30 rue Carondelet.
HENRI J. MONTAGNET,
JOSEPH C. TREMOULET,
NOAH SCOVELL.

Hy J. Montagnet, anciennement de la maison Desforges, Montagnet & Cie, sollicite respectueusement le patronage de ses amis et anciens clients. 1er janv—2sem

PHARMACIE H. J. RIVET.

(R. et H. J. RIVET, Jr., Propriétaires)
Coin des rues Royale et Ste-Anne
Médicaments Allopathiques et homéopathiques, bandages, parfumeries, etc.
Prescriptions des médecins remplies avec soins à toute heure du jour et de la nuit.
27 déc—2 m. Dim Mer.

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul Propriétaire et Fabricant.

G. P. MALONEY, D. S. D

DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150......RUE DU CANAL......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1886.

Aller, les époux	Mathieu Emile Louis
Arnoux Nicolas	Maysonnave Pierre
Auger Alfred	Magnan Jacques
Bouges Julien Jh Augustin	Mollard Antoine
Bobly régula Vve Gut	Mouren Victor
Canot Victor Alexandre	Mouren Sophie
	Mouren Marie Joséphine
Coquelet	Provensal Mme Vve
Chourreau Bernard	Paret Claude
Cheval M & Mme (3)	Priore artiste musicien
Castaing Jean Marie	Perochain Stephen
Dumas Pierre Alcée	Paguerre Achille (2)
Durand David	Petrau Albert Louis
Dreano Alex. Jacques Marie	Roussel Simon Edouard
	Robin Mme Vve née Labiche
Estrade Joseph	Rentemann Anne Marie dite Flesch
Estébenet Louis et Baptiste	Soulié les époux (Nlle Iberie)
Euryole Jean Baptiste François	Sauvegrain Théophile
Fauvelle F A	Tourrette Jean
Fonta Jean Horticulteur	Tomlinson Mm Vve née Althée Commagère (3)
Forstall & Sons (2)	Tilloy Paul
Guillot Vve Armantine	Terrasse Mme Vve née Doriencourt
Hank C. B.	Tujague Vve Raffin née Jones
Henrion Baptiste	Vallon Jules
Imbert Albert	Vignes M et Mme (4)
Jacques Honoré	Vincent Victor restaurateur
Kieffer Justin Vandely et Martin	Vincent Adolphe et Elvire
Koch Ferdinand	
Lasoux Félix	
Lerouge Marie	
Leportier Mme	

LETTRES.

Crindart Eugène (2)	Poisson Charles musicien (2)
Fort Pocy Jean	Arguit Hypolite
McCarthy Charles	Breiroton René
St Michel Benjamin	Varney Georges
Morineau Pierre François	

Le Gérant,
JULES BŒUFVÉ.

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE B.,

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 9 Février 1886.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm Fagan, liquidateur, vs. Oscar F. Broedel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,931.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 février 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Cinq certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et trente, dans l'îlet numéro cinq, borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale, Moreau, maintenant Chartres, Forstall et Lizardi, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, en date du 30 septembre 1869, et déposé en l'étude de Théo. Guyol, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Casacalvo, maintenant Royale, sur une profondeur de cent vingt pieds.
Acquis par le défendeur de Samuel D. Jacobs, conformément à un acte pardevant A. Barnett, notaire, le 4 juin 1883, enregistré au bureau de transfert, livre 120, fol. 103.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12,19,26—2,9,13fév

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de D. A. Denison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,554—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Junk et A. G. Ricks, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
12janv—12 16 21

Succession de Mme Justine Michelot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 16,145—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte final présentés par Mme Becker et Alexandre Jung, exécuteurs testamentaires de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 janv—12, 16, 21

A. C. F. Drez vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,140—Division "A"—Avis est par le présent donné aux créanciers de A. C. F. Drez et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Walter J. Hare, Syndic, dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 jan—5,10.14

Succession de Mme John George Koepke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,315—Division D.—Attendu que George A. Koepke, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme John George Koepke, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1 janv—1,6,10

David Danziger vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 15,498—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de David Danziger et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Selim Barnett, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8janv—8 12 17

Succession de F. J. Burch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 16,405—Division—Attendu que P. S. Wiltz, jr, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. J. Burch, décédé intestat : avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
8 jan—8.12.17

Succession de James Govan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 16,299—Division B.—Attendu que Henri Govan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James Govan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
3janv—3.8.12.

Succession de George Beckman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,397—Division E—Attendu que William Stolzenthaler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Beckman, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
10déc—10,16,19.

Succession de Geronimo Gelpi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,930—Division E—Attendu que Paul Gelpi a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geronimo Gelpi, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
Greffier.
10 jan—10,16,19

Succession de Mary Jacobs Hartenstein femme, &c.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 16,388—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Jacobs Hartenstein femme, etc., décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7janv—7 12 16

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Judah Chandler vs. ses créanciers—No 16,112. Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Judah Chandler soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. P. Upton, Esq., notaire en cette ville, JEUDI, le 14ème jour de janvier 1886, à 11 A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. S. Bepedict, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
19 déc—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—C. E. McVean & Co. vs. Leurs Créanciers—No. 16147—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire sous la raison sociale de C. E. McVean soit acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers pour les raisons en lesquelles dans cette affaire, ait lieu pardevant W. O. Hart, notaire le 14ème jour de janvier 1886, et que Jas. Lingan, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents, de la raison sociale insolvable, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison sociale et contre W. T. Wall, un des membres, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1885.
[Signé] W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
11déc—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 16,283. Division D.—Solomon Félix vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Solomon Félix soit convoquée et tenue pardevant A. A. Lazarus, Esq. notaire en cette ville, Lundi 1er février 1886, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit ; que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que J. H. Spearing, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 26 décembre 1885.
[Signé] A. L. TISSOT,
Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN,
Député-Greffier.
27 déc—3 f en 30 j

Avis d'Election.

Bureau du Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, Nlle Orléans, 9 Janvier 1886.

CONFORMÉMENT à une proclamation de son Excellence, Samuel Douglas McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du quatrième jour de janvier A. D. 1886, me requérant de faire tenir une élection dans le Quatrième district représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième *ward* de la ville de la Nouvelle-Orléans, à dessein de remplir une vacance qui s'est produite dans la Chambre des Représentants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane par suite de la mort de l'Honorable John J. Fitzpatrick, ancien représentant dudit Quatrième *ward* de la paroisse d'Orléans.
Avis est ici donné qu'une élection aura lieu, conformément à l'acte No 58 de la session extraordinaire de l'assemblée générale de 1877,
Samedi, le 6me jour du mois de février A. D. 1886.
De 7 heures du matin à 6 heures du soir, dans tout le Quatrième *district* représentatif de la paroisse d'Orléans, composé du Quatrième *ward* de la ville de la Nlle-Orléans, afin d'élire un Représentant dudit *district* à la Chambre des Représentants de l'assemblée générale de l'Etat pour remplir la vacance créée par la mort de l'Honorable John J. Fitzpatrick, ancien représentant dudit district.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans et ex-officio officier ministériel pour le retour des élections de la paroisse d'Orléans.
9 janv—au 6 fév inc

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Carl Fischer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4717.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu et signé le 1er juillet 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Conti, St. Louis et Decatur, anciennement Vieille-Levée ; le dit lot est désigné par la lettre H sur un plan déposé pour référence en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, conformément au plan numéro soixante-et-onze et aussi désigné par le numéro dix-sept sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire en cette ville, le 6 janvier 1823.
Le dit lot mesure vingt pieds, six pouces et quatre lignes de face à la rue Decatur, anciennement Vieille-Levée, vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Conti, puis courant à un angle droit neuf pieds, dix pouces et deux lignes et puis courant sur une autre profondeur de dix pieds, trois pouces et sept lignes, puis courant sur un angle droit deux pieds, dix pouces et une ligne vers la rue St-Louis, puis une autre profondeur de deux pieds, trois pouces et cinq lignes, puis quatorze pieds, deux pouces et sept lignes de largeur dans le fond, puis une ligne de profondeur de vingt pieds, sept pouces et deux lignes, puis courant à angle droit vers la dite rue Conti jusqu'à ce qu'il touche une dernière ligne de profondeur qui mesure vingt-quatre pieds, un pouce et sept lignes jusqu'à la ligne du commencement.
Etant la même propriété que feu Carl Fischer a acquise de Baptiste Navarro par un acte passé pardevant Jos. Cuvillier, alors notaire en cette ville, le 18 février 1873.
2° Un certain îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rues New St-Bernard, Annette, Abondance et Marigny, subdivisé en onze lots numérotés de un à onze inclusivement, sur un plan dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, le 14me jour de mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-six de son livre de plans numéro sept, et c'est la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Henry Arnant par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 14 août 1873.
3° Un certain îlet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Troisième District de cette ville, et borné par les rues New St Bernard Treasure, Annette et Abondance, subdivisé en vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre inclusivement sur le dit plan de C. A. De Armas, du 14 mai 1866, déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, et c'est la même propriété que le dit feu Carl Fischer a acquise de Philippe Lavergne par acte passé pardevant le dit notaire Ducatel le 16 mai 1874.
4° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Julia, Rocheblave et Dorgenois, désignés comme lots numéros neuf et dix sur un plan annexé pour référence, à un acte de vente passé pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 8 juin 1867, et mesurant comme suit, à savoir :
Le lot numéro neuf mesure trente quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds un pouce et six lignes et de face à la rue Julia. Le lot numéro dix mesure trente-quatre pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de soixante-cinq pieds six pouces.
Etant la même propriété que le feu Carl Fischer a acquise de Peter Kuhn par acte passé pardevant E. Lauer, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1871.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de huit pour cent par an ; la dite portion à crédit sera garantie par privilèges de vendeur et hypythèque sur la propriété vendue.
Actes de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais des acquéreurs.
THOMAS DUFFY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15déc—15,22,29—jan5,7,12,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary E. Heicke vs. Peter Mossal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 12 janvier 1886, midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro deux dans l'îlet borné par les rues Lodi, sa Clouet, Grands-Hommes et Craps, mesurant trente pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Clouet, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces quatre lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions : comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc—10,17,24 31—jan5,7,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mélanie Delpierre Breton, épouse de Eugène Brice Sendre vs Mme Elizabeth Gehback, veuve de Morris Rasclike et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,766—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 12 janvier 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :
1° Deux certaines portions de terre, formant une partie de deux lots de terre désignés par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, lesquelles deux portions de terre se touchent et mesurent chacune trente pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de soixante-dix pieds, la portion du lot No un formant l'encoignure des rues Dumaine et Miro.
2° Une certaine portion de terre formant la partie du fond de deux lots de terre, désignée par les numéros un et deux de l'îlet borné par les rues Dumaine, Miro, St Philippe et Galvez, conformément au plan de Boizin et Boiche, en date du 30 avril 1849 et déposé à l'étude d'Octave de Armas, notaire en cette ville, laquelle portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de soixante pieds.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dites portions de terre, étant les mêmes propriétés que le feu Morris Raschke a acquises de Alfred Rousseau, conformément à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 4 juin 1884.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10déc—10,17,24,31—janv 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil du steamboat Godfrey T. Johnsen, etc.

Veuve Clémence Bernard vs. Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,105—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Passage Natchez (Natchez Alley), dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
La cale et le corps du bateau à vapeur ou navire nommé Godfrey T. Johnsen, de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les machines, engins, cabines, mobilier, câbles, appareils et tout ce qui appartient ou en fait partie ; lequel bateau est dûment enregistré dans le port de la Nouvelle-Orléans, et est d'un tonnage net de soixante-six 52/100 ou à peu près ; numéro de l'enrôlement 63, numéro officiel 85,753.
Le dit bateau est mouillé en ce moment dans le fleuve, à l'extrémité supérieure du chantier du Valette Dry Dock, entre les rues Oliver et Valette, dans le Cinquième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29déc—29 jan5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Andrew Hero, Jr, vs. Muncy & Marey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 15,194.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 10 février 1886, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir :
1° Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, et désigné comme lots numéros cinq et six de l'îlet numéro quinze, conformément à un plan dressé par George T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, alors notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot numéro cinq mesure trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent vingt six pieds dix pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot numéro quatre et cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne du côté du lot numéro six et le dit lot numéro six mesure trente-et-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-et-un pieds dix pouces et deux lignes de face au nouveau chemin coquillé sur une profondeur de cent trente pieds cinq pouces et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et cent trente-quatre pieds sept lignes sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot numéro sept.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ci-dessus décrit, borné par les rues Clara, Willow, anciennement Martin, et Euphrosine et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre de l'îlet numéro quinze sur le dit plan de G. T. Dunbar, voyer, en date du 9 janvier 1845, et mesurant trente-un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Euphrosine, trente-un pieds dix pouces et deux lignes de face au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds deux pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro trois et cent vingt-six pieds dix pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro cinq.
3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Euphrosine, Clara et Magnolia et le Nouveau Chemin coquillé, désigné comme lot numéro quatre et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Euphrosine et une même façade au Nouveau Chemin coquillé, sur une profondeur d'à peu près quatre-vingt douze pieds, s'étendant du Nouveau Chemin coquillé à la rue Euphrosine.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9jan—9,16,23,30—fév 6,10

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent,
Bureau rue Magazine, 89,
Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Maison double en briques rue de Chartres Nos 375 et 377.

Magasin et résidence en briques à trois étages, formant encoignure aux rues Vieille-Levée et Quartier.

Vente pour effectuer un partage.

Succession de Jean-Baptiste Bienvenu Pecoul.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 16 janvier 1886, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
1° Un lot de terre situé dans le 3e district, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale Champs Elysées et Français, mesurant 40 pieds 8 pouces de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur. Ensemble une maison double en briques ayant six chambres, une autre bâtisse en bois attenant à la maison, ayant huit chambres, deux citernes, lieux d'aisance, hangar, cour briquetée, etc., etc.
Louée $30 par mois.
2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Vieille Levée, Esplanade, Chartres et Quartier, formant encoignure aux rues Quartier et Vieille Levée, mesurant 30 pieds de face à la rue Vieille Levée sur 72 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Quartier.
Ensemble un magasin en briques à trois étages ayant au rez-de-chaussée un grand magasin et dans les étages au-dessus huit chambres à coucher avec attique ; une autre bâtisse en briques à trois étages ayant à chaque étage trois chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., etc. Louée $45 par mois.
Voir les plans exposés à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant hypothèque, et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant C. V. Foulon, notaire, aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.
8 jan—

Vente positive.

Charmante résidence rue Dauphine No 400 près de la place Washington.

—Aussi—

Le terrain vacant attenant à la propriété.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI 16 janvier 1886, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles.
1° Un lot de terre situé dans le Troisième District, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Union et Français, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue de l'Union, et 72 pieds 4 lignes de profondeur vers la rue des Français, de là s'ouvrant de 10 pieds 11 pouces 2 lignes sur une ligne oblique courant vers la rue Bourgogne de là s'élargissant à angle droit vers la rue des Français de 29 pieds 6 pouces 5 lignes sur une seconde profondeur de 44 pieds 7 pouces 5 lignes et 63 pieds 11 pouces 2 lignes de large sur la ligne du fond.
Ensemble, une charmante résidence, couverte en ardoises, ayant corridor d'entrée, salon double à arche, deux chambres à coucher, un grand cabinet et galerie derrière. Une autre bâtisse en bois à étage, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, gaz dans la maison.
Citerne, lieux d'aisance, cour briquetée, hangar, etc., etc.
2° Un lot de terre attenant à la propriété ci-dessus, mesurant 27 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, installé en jardin d'agrément.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
9janv—

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Joseph Claverie vs Mme Vve Young.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 19 janvier 1886, à midi, sur les lieux, rue Dufossat, entre Baronne et Dryades, Sixième district, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Trois vaches laitières.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY,
Constable 1ère Cour de Cité de la Nlle-Orléans
9 janv—9,14,19

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

FORGE ET FONDERIE DE SWIFT VS. CHARLES G. JOHNSEN—Fi. Fa. No 10,937—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FAcias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le MARDI, 9 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, sur la rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
UN CERTAIN LOT OU PORTION DE TERRE, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Julie, Stoloseple et Tchoupitoulas, mesurant quarante six (46) pieds six pouces de face à la rue Julie, sur soixante (60) pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas ; environ seize (16) pieds de profondeur sur une première ligne du côté opposé, à ce point il a une seconde profondeur (suivant une ligne oblique) sept (47) pieds six (6) pouces sur une ligne oblique qui va en se rétrécissant jusqu'à la ligne du fond qui mesure quarante (40) pieds de profondeur ; toutes plus ou moins ; la dite propriété étant actuellement au nom de Joseph Florimond Loubat et de Mme Suzanne Gaillard Cèsire, veuve de feu Alphonse Loubat, étant la même propriété acquise par le dit Joseph F. Loubat, par un héritage de son père feu Alphonse Loubat.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 7me jour de janvier 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
9 janv—9, 12 19, 26—fév 2, 9.

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

JOHN DE RUYTER, administrateur, vs. CHARLES DE RUYTER—No 11,192—A la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE SAISIE ET vente à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, en la Nouvelle-Orléans, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir :
UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et se trouvant dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annonciation, ayant en mesure française soixante (60) pieds de face à la rue Robin, sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit Charles De Ruyter a achetée de James L. Cole, par un acte passé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, le 19 février 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, 4me jour de janvier 1886.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
5 janv—5, 12, 19, 26—fév 2, 6

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

J. VERGNOLE VS A. CARRIÈRE & FILS. Fi fa, contre Emile L. Carrière et Chas J. Carrière, in solido—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No 10,618.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FAcias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt troisième jour de janvier 1886 à 12 M., à l'entrée principale de la Douane, rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
TOUS LES DROITS, TITRES ET INTÉRÊTS de Emile L. Carrière et de Chs. J. Carrière dans et à la succession de leur feue mère Veuve Antoine Carrière, No 15,347 de la Cour Civile de la Paroisse d'Orléans. Les dits intérêts consistent en un septième (1/7) de part revenant à chacun des dits Emile L. Carrière et Charles J. Carrière ; la dite succession consistant principalement en une réclamation due par la succession de feu Antoine Carrière à la dite Mme Carrière et s'élevant, premièrement à $4188 et un dividende d'environ (5 pour cent) cinq pour cent sur environ $16,000, et tels autres dividendes qui pourraient être par la suite déclarés aux créanciers ordinaires de la dite succession du dit Antoine Carrière.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.
23déc—23 30 jan2 9 16 23

VENTE DU MARSHAL DES ETATS-UNIS.

EMILE DIETH VS. CHAS. J. CARRIERE—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane—No. 10,636.

EN VERTU D'UN WRIT D'ALIAS FI. FA. à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre au plus fort enchérisseur, le SAMEDI vingt-troisième jour de janvier 1886 à 12 m., à l'entrée principale de la Douane, rue Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :
1. LA MOITIÉ INDIVISE d'un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, désigné comme le No. 33 de l'îlet No. 82, borné par les rues Quartier, Bourgogne, Remparts et Esplanade, mesurant, mesure française, 60 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 24 pieds.
2. LA MOITIÉ INDIVISE d'un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 40 pieds de face à la rue Esplanade sur 100 pieds de profondeur, mesure française dans l'îlet No 82, borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Remparts, dans le Deuxième District de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, vingt-et-unième jour de décembre 1885.
R. B. PLEASANTS,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
23 déc—23, 30—janv 2, 9, 16, 23.

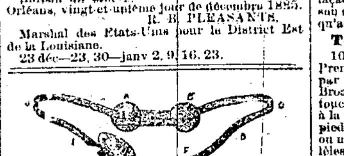

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril 85—1an

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE ET POSITIVE.

Résidences de choix pour Famille ET Propriétées améliorés et centrales.

Les Résidences élégantes pour famille,
No 230 rue Première,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

La résidence agréable pour famille,
No 237 rue Deuxième,
Entre les rues Prytanée et Colisée.

Le Cottage élevé,
No 266 rue Sixième,
Entre les rues Prytanée et St-Charles.

La résidence en briques à deux étages avec attiques.
No 196 rue Septième,
Entre les rue Camp et Chestnut.

La résidence en briques à deux étages.
No 161 rue Robin,
Entre les rues Magasins et Constance.

Le "D'Arcy Chateau" en bois avec trois lots de terre,
Coin Canal et Derbigny.

La résidence en bois à deux étages,
No 12 rue Derbigny.

La résidence en bois à deux étages,
No 14 rue Derbigny.

La bâtisse de choix bien située,
No 10 rue Derbigny.

Le tout entre les rues Canal et Gasquet, et en arrière du "Chateau D'Arcy".

Deux jolis lots pour bâtir,
Rue Commune près de la rue Broad.

Succession de Mme Jane d'Arcy, décédée.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Dossier No 13,567.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux ordres de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, un ordre daté le 28 août 1885, et l'autre le 12 décembre 1885, Dossier No 13,567, pour le compte de la succession de Mme Jane D'Arcy, décédée, il sera vendu, à l'encan—

Quatrième District.

Résidence de choix et terrains sur la rue Première.

1° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Prytanée et Colisée (anciennement rue Plaquemines), désigné par la lettre A, mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes plus ou moins.
Les améliorations consistent en
UNE BELLE ET AGRÉABLE RÉSIDENCE A DEUX ETAGES EN BOIS AVEC TOIT EN ARDOISES, connue comme le No 230 rue Première, et ayant de larges corridors en haut et en bas, salon, bibliothèque, salle à manger, six chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, lieux d'aisance, office, etc., des cheminées en marbre, gaz et installations pour gaz partout, écuries et remises, hangars, trois cours, arbres fruitiers et autres arbres, et un jardin bien cerné et cultivé avec soin. La maison a été embellie et a de nouveau été peinte ; a deux citernes et une installation de l'eau du fleuve ; elle est élégamment finie et tapissée à l'intérieur ayant une grille en fer sur la façade. Le tout est en parfait ordre et réparé, et est loué à Marcus J. Zunts, Esq., jusqu'au 30 septembre 1887, à raison de $100 par mois.

Jolie résidence dans le deuxième district.

2. UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la même ville, district et îlet que les dernières propriétés décrites ci-dessus, et désigné comme lot "B" en arrière du précédent, mesurant 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds plus ou moins.
Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en bois avec toit en ardoises, ayant de hauts et larges corridors en haut et en bas, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, etc., et environ 8 chambres à coucher en premier, marbre, gaz et installations pour gaz partout, une grande cour, un beau jardin, 2 caves, auvents, etc., belle propriété en parfait ordre, et louée jusqu'au 30 septembre 1886 au Dr Henry D. Bruns, à raison de $80 par mois.

Cottage élevé sur la rue Sixième.

3° UN CERTAIN MORCEAU OU PORTION de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Prytanée et St Charles (anciennement Nayades), mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième, sur une profondeur de 125 pieds et comprenant du lot No 23 et exactement les deux tiers (2/3) du lot No 24, contigu au lot précédent, conformément au plan de H. Moellhausen.
Les améliorations consistent en un COTTAGE élevé en bois avec toit en ardoises, connu comme le No 266 rue Sixième et contenant 8 chambres ou plus en tout, cuisine, etc., gaz et installations, belle cour joli jardin avec fruits et fleurs, et loué à raison de $65 par mois jusqu'au 30 septembre 1886 et louée à raison de $65 à Mme H. S. Armstrong jusqu'au 31 mars 1886.

Résidence en briques rue Septième.

4° DEUX LOTS DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, désignés par les Nos. 5 et 6 ; les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds, 11 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds.
Les améliorations consistent en UNE RÉSIDENCE EN BRIQUES, à deux étages et demi, bien bâtie, avec toit en ardoises, connue comme le No. 196 rue Septième, ayant un corridor en haut et en bas, salons doubles, (cheminées en marbre), salle à manger, cuisine, office, 6 chambres à coucher, chambre à bain, avec gaz et installations partout, des arbres fruitiers et autres arbres, et des fleurs, etc., et louée à M. J. C. DeRussy à raison de $65 par mois jusqu'au 30 septembre 1886.

Premier District.

Résidence en briques sur la rue Bassin.

5° UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robin, Terpsichore, Magazine et Constance, désigné par le numéro 12 de l'îlet No 50 sur un plan de l'ancien faubourg Lacourse, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Robin sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes plus ou moins.
Les améliorations consistent en une résidence en briques bien bâtie, avec deux étages, couverte en ardoises, connue par le numéro 161 rue Robin, et ayant corridors en haut et en bas, salons doubles, manteaux de cheminée en marbre, salles à manger et cuisine en bas et 7 chambres à coucher, chambre à bain en haut, cabinet, office, etc. écurie et allée pour voiture cuve et hydrant, le tout en bon état et loué à bail à Jos. Cohn à $40 par mois jusqu'au 31 mars 1886.

L'encoignure Canal et Derbigny.

6° Trois lots de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, désigné par les Nos. 6, 7 et 8 qui se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face sur la rue Canal, sur une profondeur de 109 pieds 10 pouces 3 lignes. Le lot No. 6 forme l'encoignure des rues Canal et Derbigny.
Les améliorations consistent en une BATISSE EN BOIS très commode, couverte en ardoises, connue comme le Château D'Arcy, bâtie pour un salon de crême à la glace et jardin, avec galeries très élevées couvrant la banquette sur la rue Canal. Maison d'été dans le fond. Le tout en bon état, avec gaz partout et très convenable pour un jardin public, écuries ou tout autre genre d'affaires, et la maison peut être arrangée très facilement et à bon marché pour résidence avec appartements. Pas de bail et possession immédiate.

Terrain nu dans le fond.

7° UN TERRAIN DE VALEUR dans le même District et îlet et immédiatement dans le fond de la dernière propriété ci-dessus décrite, connu comme le No 10 rue Derbigny et désigné comme lot No 5, mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.

Résidence en bois sur la rue Derbigny.

8° UN CERTAIN TERRAIN ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet et touchant au terrain nu, dernièrement décrit et désigné comme lot No 4 et mesurant 25 pieds de face sur la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises connu par le No 12 rue Derbigny, ayant six chambres, cuisine, hangar cuve, etc. Pour renseignements sur le loyer, à la vente ; pas de bail.

Résidence en bois touchant celle ci-dessus.

9° UN CERTAIN TERRAIN, ENSEMBLE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et îlet et touchant à la propriété dernièrement décrite, désigné par le lot No 3 et mesurant 25 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces.
Les améliorations consistent en une RÉSIDENCE EN BOIS bien bâtie, à deux étages, connue comme le No 14 rue Derbigny, ayant huit chambres, hangar, cuve, etc., gaz et installations partout, manteaux de cheminée en marbre, etc., en très bon état, beau jardin sur la façade, arbres fruitiers dans le fond ; et louée au taux de $30 par mois et à bail à F. Engstfeld jusqu'au 30 septembre 1886.

Terrains nus sur la rue Commune.

10. Deux certains terrains, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Banks, Dorgenois et Broad, désignés par les Nos. 15 et 16, qui se touchent, et mesurent, chacun, 20 pieds de face à la rue Commune, sur une profondeur de 105 pieds. Toutes les propriétés ci-dessus sont plus ou moins, au pied américain, entre lignes parallèles, et sont conformément à un plan de MM. Williams & Patton, architectes et voyers, en date du — janvier 1886, qui peut être vu à la Bourse d'Encan.
Les maisons peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec intérêt de 8 pour cent à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, et assumera toutes les taxes dues et exigibles en 1886, en sus de son achat.
Actes de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.
20 déc—20 27—jan 3 10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La goélette Ida K. à l'encan.

Succession de Wm. C. Keifner et Ellen Keifner, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," No 14,783.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—JEUDI, le 11 février 1886, à 11 heures A. M., à la tête du Nouveau Bassin, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 7 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
La goélette connue comme **Ida K**, comme elle se trouve maintenant dans le Nouveau Bassin. La dite goélette a une longueur de 45 pieds, une largeur de 17 4/10 pieds et une profondeur de 4 1/10 pieds, tonnage brut de 16 49/100 tonnes, moins 82/100 tonnes à déduire, laissant un tonnage net de 15 67/100 tonnes.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, No 81 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
10 jan—10 16 23 30—fév 6 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Septième District.

Succession de Sarah Preston ou Peterson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B"—No. 16,232

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—SAMEDI, 13 février 1886 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 6 janvier 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Macarty, De Armas et Clinton, et mesure 45 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces et de face à la rue Macarty entre lignes parallèles.
Conditions, comptant.
Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur, et devra payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886 ; un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
Et le même jour à 10 heures a. m., au local ci-dessus décrit, il sera vendu pour le compte de la susdite succession, un assortiment général de meubles de maison et effets, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions, comptant sur les lieux.
9janv—9 16 23 30 fév 6 13.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété commerciale de choix dans le Deuxième District, No 38 rue Chartres, entre Douane et Bienville.

144 Actions du N. O. City & Lake R. R.
133 Actions du N. O. Gaslight Co.
150 Actions du Home Insurance Co.
40 Actions du N. O. Insurance Co.

Succession de Bertrand Sestia.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 13,838.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—MARDI, le 9 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 5 janvier 1886, je procéderai à la vente à l'encan des propriétés ci-après décrites, à savoir :
Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Levée, mesurant vingt-sept (27) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de soixante-dix-sept (77) pieds cinq (5) pouces.
Les améliorations comprennent un magasin en briques solidement bâti, ayant trois étages, maintenant occupé par F. Meunier comme magasin de modes en gros et portant le numéro municipal 38 rue Chartres.
Et le même jour, même heure et même lieux, il sera aussi vendu
144 Actions du fonds-capital du New Orleans City and Lake R. R. Co.
133 Actions du fonds-capital du New Orleans Gaslight Co.
150 Actions du fonds-capital du Home Insurance Co.
40 Actions du fonds capital du New Orleans Insurance Co.
Conditions—Pour la propriété, comptant en passant le titre. Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Et pour les actions, comptant avant le transfert.
6jan—6 16,23,30 fév 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Sur la rue St. André, entre Laurel et Constance.

Succession de Belinda Norton.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 16,055.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 23 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 21 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. André, Ste. Marie, Laurel et Constance et mesurant 22 pieds 2 pouces de face à la rue St-André sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
23déc—23,26—2,9,16,23 janv.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le deuxième District, à l'encoignure des rues Broad et Bienville—Succession de Philippe Sclavo.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 15,643.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 29 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Broad et White, formant l'encoignure des rues Broad et Bienville, et mesurant 27 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade à la rue Broad de 108 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Charles E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur, et aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
3 jan—3 9 16 23 30 fév 6

PAR W I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée No 226 rue Howard.

Lot vacant rue Johnson.

Succession de ESAU CARTER, décédé.

A l'Encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 6 février 1886, à midi, à la BOURSE D'ENCAN ARCADE, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 2 janvier 1886, dossier No 14,791, pour le compte de la succession de Esau Carter, décédé, il sera vendu à l'encan—
1° L'intérêt d'un-quart indivisé dans un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (sujet à certains droits d'usufruit énumérés ci-dessous), situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Julia et Cypress, désigné par le lot No 217, et mesurant 25 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en TROIS MAISONS EN BOIS A DEUX ÉTAGES avec auvent au fond et une citerne, connues comme le No 226 de la rue Howard et contiguës à l'Eglise Baptiste Africaine. Les maisons ont ensemble 8 chambres. Il y a sur la maison du fond ou la troisième en arrière de la rue Howard, droit d'usufruit ou d'occupation en faveur de Mme Harrison Williams & Anna Maria Elizabeth Thomas, fille de Christina Rich, femme de Harrison Williams.
2° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Freret, Julie et Cypress, désigné par le No 13 et mesurant 26 pieds 4 lignes de face à la rue Johnson, sur une profondeur de 135 pieds 7 pouces et 4 lignes.

—AUSSI—

A la même heure et au même endroit, il sera vendu UN AUTRE INTÉRÊT D'UN QUART indivise dans la propriété décrite ci-dessus dans le paragraphe No 1.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payé comptant sur les lieux, et les acquéreurs assumeront en outre de leurs enchères les taxes dues et exigibles en 1886.
Actes de vente pardevant Geo. G. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
3janv—3,10,17,24,31—6fév.

Nouvelles Marchandises reçues.

NOUVELLES NATTES DE CHINE.

Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde

A. Brousseau's Son

23 & 25....Rue de Chartres....23 & 25

—NOUVEAUX GENRES—

Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napin

Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

Véritable Coke de Gaz

A 35 SOUS LE BARIL.

Une grande quantité de ce coke vient d'être reçu et est en vente chez
W. G. COYLE & CIE.
47 rue Carondelet,
coin de la rue Union.
3 jan—7f

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, MARDI, 12 janvier, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 12 jan—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Geddes.

Le magasin de façade en granite, No 46 rue Carondelet.

La propriété du Southern Hotel, coin des rues Carondelet et Julie.

Cette résidence de choix Nos 189 et 191 rue Julie touchant la rue Carondelet.

Maison et terrain rue Canal.

Vacherie et Jardin, îlet sur la rue St-Louis.

Action d'assurance.

Vente de partage.

Mme Mary Henry et als vs Les Mineurs Geddes,

No 15,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR, Bureau, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le 18 décembre 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après décrite, à savoir :

ACTIONS.

Cent vingt-six (126) actions de $100 chacune du fonds capital du Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans.
Conditions—Comptant avant transfert.

PROPRIETES.

1° La bâtisse à quatre étages, façade en granit, No 46 rue Carondelet, côté Est, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Gravier et Union. Le lot est désigné par le No 5 et mesure 25 pieds de face à la rue Carondelet, la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 94 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 4 et 94 pieds 10 6/8 pouces sur la ligne vers la rue Union, le tout au pied américain. La dite propriété est occupée par MM. Water R. Wasson et Ed. Larue & Co. avec bail jusqu'au 1er octobre 1886 pour la somme totale de $1620 par an.
2° Le Southern ou Continental Hotel, sur l'encoignure Sud-Ouest des rues Carondelet et Julie, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Julie et Girod, le terrain mesure 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur et de face à la rue Carondelet de 95 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 5 pieds de largeur par 43 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur en commun avec les dits lots et autres ouvrant sur la rue Carondelet.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à quatre étages avec mansarde, anciennement connue comme le Continental Hotel et maintenant le Southern Hotel. La propriété a été récemment mise en bon état, qui a coûté près de $2,500 et louée à bail jusqu'au 31 mars 1886 à $150 par mois, et après cela à d'autres conditions.
3° Une résidence en briques à deux étages Nos 189 et 191 rue Julie, dans l'îlet borné par les rues Julie, Girod, Carondelet et St Charles ; le terrain est composé de deux lots et mesure comme suit. Un lot mesure 21 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds ; et l'autre lot mesure 21 pieds 2 pouces et 8 lignes de face à la rue Julie sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.
Les dits lots et le Southern Hotel ci-dessus décrit se touchent, et ont l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur dans le fond, ouvrant sur la rue Carondelet en commun avec les autres lots.
Les améliorations comprennent sur chacun des lots une résidence en briques à deux étages, avec corridor et arrangée pour famille, qui sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1886 à MM. A. K. Finlay et C. Hanson pour la somme totale de $1020 par an.
4° La maison en bois à deux étages, No 498 rue du Canal dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Rocheblave et Dorgenois. Le lot est désigné comme No 3 et mesure 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal sur 105 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une maison à deux étages, direction nord d'un édifice en bois à deux étages à double corps de logis, occupé en ce moment par M. Spearing à un loyer de $25 par mois.
5° Un lot de terre dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite désigné par le No. 4 et mesurant 27 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal, sur 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Sur cette propriété se trouve un hangar dont on peut faire une écurie.
6° Un îlet de terre dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Murat et Olympia ; il est désigné par le No. 593 et mesure, plus ou moins 314 pieds 5 pouces de face aux rues St-Louis et Toulouse, sur 246 pieds 1 pouce de face à la rue Murat, et 244 pieds 1 pouce de face à la rue Olympia. Les améliorations consistent en une maison de résidence, une vacherie et un poulailler. Le terrain est entièrement cultivé et la propriété est louée à Jean Pajos au taux de $12 par mois.
7° L'îlet carré adjacent, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Alexander et Murat ; il est désigné par le No. 588 et se compose de 24 terrains numérotés de 1 à 24 inclusivement. Il n'y a des améliorations sur la propriété.
Ces carrés d'îlet devraient attirer l'attention des laitiers et des fleuristes. Ils sont situés sur le Metairie Ridge, et sont facilement accessibles de toutes les parties de la ville.
Conditions de la vente—Pour la propriété foncière—un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; la balance à un crédit de un et deux ans, les billets à un crédit portant intérêt à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs portant intérêt de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et le droit du vendeur, avec toutes les clauses pénales d'usage, y compris les frais d'avocat en cas de poursuite légale ; le droit d'assurance en plein des améliorations pour le montant du crédit et une assurance pour le montant en plus des dits billets ; les acquéreurs paieront aussi les taxes dues et exigibles pour l'année 1886 ; et un dépôt comptant de 10 pour cent de leurs enchères sera requis au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 déc—29—jan 9 16 23 29 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété McDonoghville.

Succession de A. J. Gomila.

No 15,196—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—
Deux lots de terre à McDonoghville ou Freetown, dans l'îlet No 15, borné par les rues Adams, Washington, Copernicus et Perry, désignés comme lots Nos 9 et 10 du dit îlet, mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Adams sur 150 pieds de profondeur.
Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera dix pour cent au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. G. Préot, notaire.
27déc—27 jan 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt dans Abita Springs, (Sources Abita).

Dans l'affaire de Gidière Day & Co. vs leurs créanciers.

No 13,506, Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire ci-dessus, et signé le 2 novembre 1885, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, à savoir :—
Le sixième d'un intérêt indivise dans certaines terres et améliorations dans la paroisse de St-Tammany, dans cet Etat, sur une partie desquelles terres, se trouvent les "Abita Springs" des Sources Abita. Référence pour tout les détails, sont comme suit :
1. 598 43-100 acres, dans T. 6 et 7 S. R. 11 et 12 E., acquis par Gidière et autres de A. Heno, d'après un acte pardevant A. Heno jr., notaire, le 19 mai 1881.
2. 371 72-100 acres dans T. 6 et 7 S. R. 12 E., acquis par le dit Gidière et autres de R. W. Simpson, d'après un acte pardevant le même notaire et portant la même date que ci-dessus.
Conditions—Comptant et l'acheteur assumera le paiement au-dessus du montant de son enchère de toutes les taxes sur les dites terres, dues et exigibles pour l'année 1885.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, Esq., notaire.
15 déc—15, 16, 26—janv 2, 9, 16

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Maison cottage double,
No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de Wm. H. Lewis, Jr., vs. F. M. Kerr, tuteur et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 15,107.

—A l'enchère publique—

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, le 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 décembre 1885 et signé le 18 décembre 1885 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 15,107, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'enchère publique—
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 26, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix De Armas, anciennement notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant d'après ledit acte, 58 pieds 10 pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur de 181 pieds 3 1/2 pouces sur une ligne le séparant du faubourg Saulet, et 74 pieds 1 pouce de largeur dans le fond, ligne le séparant des lots 14 et 15 sur ledit plan.
Et conformément à un plan récent fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le plus près à la rue Calliope, et 191 pieds 10 pouces sur l'autre ligne de côté le plus près à la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins. Le dit plan étant daté le 28 décembre 1885 et est maintenant exposé sur les lieux de la vente.
Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.
Conditions—Comptant en monnaie des Etats-Unis.
10 p0 comptant sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 déc—3,10,17,24,30 janv

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE

Ilet de terre dans le TROISIEME DISTRICT subdivisé en 24 grands lots.

Lot vacant de valeur rue JACKSON, QUATRIÈME DISTRICT.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale—SAMEDI, 23 janvier, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles—
1° 24 grands lots de terre formant tout l'îlet borné par les rues Miro, Tonti, Lafarge et Colombus, désignés par les Nos 1 à 24 inclusivement, les lots Nos 1 à 10 inclusivement faisant face à la rue Miro, les lots Nos 11 à 12 faisant face à la rue Lafarge, les lots Nos 13 à 18 inclusivement faisant face à la rue Tonti et les lots Nos 19 à 24 inclusivement faisant face à la rue Colombus. Le tout sera vendu d'après un plan de Arthur De Armas, député arpenteur de la ville, daté le 18 novembre 1885 lequel plan se trouve actuellement à la dite Bourse comme référence pour plus amples détails.
2° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 5 dans l'îlet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Joséphine, mesurant 29 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.
Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale, droits et privilèges de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuites, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, les taxes pour l'année 1886, et feront un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.
9jan—9 10 16 à la date.

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Rue du Bassin, entre les rues Julie et Girod

Rue Girod, entre les rues du Bassin et Franklin.

Succession de L. C. Shaw et de E. H. Shaw. No. 11,011—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale.—SAMEDI, 16 janvier, 1886 à midi, à l'enchère publique, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 7 décembre 1885, pour le compte des susdites successions, les propriétés ci-après décrites à savoir :
1° Deux certains terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Bassin (anciennement St. John), Franklin (anciennement St-Pierre), Girod et Julie, et désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan particulier fait par R. Voligny, voyer, en date du 12 novembre 1858 et déposé dans le bureau d'Amédée Ducatel, notaire en cette ville sur le plan 31 du livre des plans No 2 conformément audit plan les dits terrains mesurent, au pied américain, chacun 25 pieds de façade rue du Bassin, chacun les mêmes mesures sur la limite intérieure, et les profondeurs suivantes :
Le terrain No 1 128 pieds 6 pouces 6 lignes d'un côté, 128 pieds 6 pouces 6 lignes de l'autre côté par lequel il est séparé du terrain No 2 ; et le terrain No 2 mesure 128 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la dite ligne, divisant les deux terrains, et 128 pieds 7 pouces de l'autre côté acquis par feu Louis C. Shaw d'une vente faite par Norbert Soulie, conformément à un acte passé pardevant Thomas Jefferson Beck, notaire en cette ville, sous la date du 27 février 1860.
2° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Julie, St Jean, anciennement Bassin et St Pierre maintenant Franklin et désignés comme lots Nos 10 et 11, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, arpenteur, daté le 20 janvier 1832 et déposé dans le bureau de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Acquis par feu L. C. Shaw de sa vente faite par M. Revell, conformément à un acte passé pardevant George Fairchild, anciennement notaire en cette ville, en date du 5 janvier 1850.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en deux billets égaux de 1 et 2 ans portant intérêt de 8 0/0 à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement garantis par l'hypothèque du vendeur, avec toutes les clauses pénales d'usage, 5 0/0 pour frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires et lesquelles taxes de la propriété jusqu'à parfait paiement et les hypothèques des vendeurs.
Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.
12 déc—12 19 26—janvier 2 9 16

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, outils de charpentiers.

Montre, Chaîne, etc.

Dans l'affaire du mineur Samuel Bell.

No 15,157—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, No 5 rue Carondelet—JEUDI, 14 janvier 1886, à 11 heures A. M., au No 38 de la rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 décembre 1885 il sera vendu à l'encan, un lot de meubles de maison et effets, outils de charpentiers, montre et chaîne, etc.
Conditions—Comptant.
2janv—2, 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées dans le Premier et le Quatrième District.

Magnifique emplacement de vacherie, coin des rues Deuxième et St-Denis.

Propriété à deux corps de logis de valeur, rue Deuxième, près du marché de la rue Deuxième.

Joli cottage en bois avec deux corps de logis, rue St-Denis entre les rues Première et Deuxième.

Maison en bois rue Claiborne, près de la rue Clio.

Succession de Mary Short.

No. 4,169—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON PAUL & ROBINSON ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 30 janvier 1886, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles (Rotonde de l'Hôtel St-Charles), en vertu d'un jugement rendu le 11 décembre 1885, et signé le 17 décembre 1885 par l'Hon. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, il sera vendu à l'encan—
1° Ce magnifique emplacement situé au coin des rues Deuxième et St-Denis, dans l'îlet borné par les rues Troisième et Dryades, occupé par une grocerie, salon de barbe et comme résidence. Ce lot mesure 26 pieds de face à la rue Deuxième sur 112 pieds, 8 pouces de profondeur et face à la rue St Denis. Le tout d'après un plan de C. A. Hedin, arpenteur, daté le 26 mai 1855 et déposé dans le bureau de W. H. Peters notaire.
2° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et St-Denis mesurant 37 pieds 6 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en la maison en bois, double, à un étage (toit en ardoise) connue comme les Nos 358 et 360 rue Deuxième, occupée d'un côté par un dry goods en détail et de l'autre côté par un magasin de quincaillerie, de faïence et de ferblanterie, près du marché de la rue Deuxième, les églises, etc.
3° Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, St Denis et Dryades, étant l'îlet 139 du faubourg Lafayette et désigné comme le lot No. 8 d'après un plan de Moellhausen du 10 septembre 1841 déposé dans le bureau de L. T. Hermann, ex notaire en cette ville, et mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 125 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent en un cottage en bois, double, à un étage (toit en ardoise) connu comme les Nos. 650 et 650 1/2 rue St-Denis, une cuisine en bois à un étage au fond, etc., donnant un bon revenu et à proximité de tout.
4° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Erato, Claiborne, Martin, actuellement Willow ; la dite portion de terre mesure 34 pieds, plus ou moins, de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit lot est composé du lot lettre désigné par le No 11 de l'îlet No 24 d'après un plan dressé par H. J. Phelps, arpenteur, daté le 9 février 1846, et déposé dans le bureau de Robert J. Ker, notaire en cette ville, et de 2 pieds du lot No 12 du plan ci-dessus mentionné et d'un autre plan tracé par Giroux & Castaing, daté le 28 avril 1851, déposé dans le bureau du dit notaire R. J. Ker. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, bâtisse dans le fond, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance en un et deux ans de crédit en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque et droits du vendeur. Le 5 pour cent frais d'avocat et autres clauses usuelles. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au vendeur. Les taxes dues et exigibles en 1886 doivent être assumées par l'acquéreur. Dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.
déc25—jan2,9,16,23,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli cottage.

Dans l'affaire du mineur Samuel Bell. No 15,157—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 6 février 1886, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge, en date du 2 décembre 1885, il sera vendu à l'encan—
Un lot de terre avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue Peters sur une profondeur de 150 pieds, îlet borné par les rues Octavia, Graves et St George.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant R. Tannenret, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1886 seront assumées par l'acquéreur.
2janv—2,9,16,23,30—6fév.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du salon de barbe, meubles de maison, effets, etc.

Succession de Philippe Scheib.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 15,645.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—JEUDI, 14 janvier 1886, à 11 heures A. M., au local coin des rues Broad et Bienville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite cour, en date du 29 décembre 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le contenu du salon de barbe, meubles de maison et effets, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions comptant sur les lieux.
3 janv. 3, 9, 14.

L'Abeille de la N[ouvelle-Orléans]

Bureaux : No 73 [rue de Chartres]

NOUVELLE[-ORLEANS]
MARDI, 12 JANV[IER 1886]

VAPEU[RS]

COMPAGNIE [GÉNÉRALE]
TRANSAT[LANTIQUE]
Entre New [York et le Havre]

Les magnifiques navires ... pour le continent (cabines électriques) partiront de la rivière du Nord, au ... suit :
AMERIQUE, Santelli, ...
CANADA, de Kersabiec, ...
LABRADOR, ...
ST-GERMAIN, Traub, ...

Prix du passage ...

RED STA[R LINE]

Barcelone par la ...

Ligne régulière ...

PACKET INDEPE[NDANT] ET LE BA[YOU] ...

NEW C[ANAL] ...

Crescent C...

CAPITAL EN ...

Dr. J. ...
Médecin ...

FEU[ILLETON]

No 11. ...

Bernar[d] ...